

encore à meilleur marché. Telle doit être, je pense, ma réponse à l'honorable député.

L'hon. M. Pickersgill: Je ne pense pas que cela réponde à la question précise que j'ai posée au ministre. Je crains d'avoir envoyé les coupures au service du hansom, mais je me rappelle fort bien que le premier ministre nous a promis le 19 février que cette question serait étudiée par les économistes du gouvernement et je suppose qu'il voulait parler de ceux du ministère à l'étude; j'aimerais donc savoir à quelle étape en est la réalisation de cette proposition précise du premier ministre de Terre-Neuve, qui n'a encore reçu, que je sache, aucune réponse.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Cette question de ligne de conduite en matière d'énergie a fait l'objet d'entretiens au sein du cabinet. La question n'est guère facile et je ne puis dire au comité, à quelques mois, ni même à quelques années près, quand nous parviendrons à une conclusion définitive. C'est un sujet très vaste et tout ce que je puis dire pour ma défense, c'est que nous avons au moins amorcé l'étude de ce problème.

M. Hardie: Je me rends compte que le ministre, après avoir écouté samedi et aujourd'hui bon nombre de discours sur la mise en valeur du nord canadien, a déjà répondu à plusieurs questions mais qu'il lui est impossible de fournir tous les renseignements demandés en un moment ou deux. Cependant, je lui demande de se reporter au discours que j'ai prononcé samedi ainsi qu'à son propre discours où il disait: "Je reviendrai dans un instant sur les détails de l'affaire du lac Garry." Pendant le reste de son discours, il n'a communiqué aucun des détails qu'il avait promis et je me demande s'il ne pourrait pas maintenant revenir sur l'événement survenu au lac Garry l'hiver dernier et nous dire en particulier si le ministère avait été prévenu d'une crise possible, quelle quantité de vivres a été déposée là le 15 décembre et combien de fois le préposé au service, au lac Baker, est entré en contact avec les Esquimaux entre le 16 août de l'an dernier et le 4 avril de cette année. Pourrait-il nous renseigner sur les rapports que les fonctionnaires qui se trouvent sur les lieux ont sans aucun doute adressés au bureau central à propos de cette tragédie? J'espère que le ministre pourra répondre à ces questions, comme il a promis de le faire.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): L'honorable député de Mackenzie-River a soulevé deux questions auxquelles je n'ai pas répondu parce qu'il n'était pas présent. La première

[L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle).]

question était adressée au secrétaire d'État. Nous nous occupons très activement de ce cas et une déclaration de huit pages, sans interligne, a été préparée à ce sujet. Je n'entends pas déposer ce rapport mais je le mettrai à la disposition du député pour qu'il le consulte. C'est un fouillis comme il n'en a jamais vu. Mais le comité est de plus en plus optimiste quant à la possibilité d'y mettre ordre et d'en arriver à une version plus uniforme. Il existe des différences non seulement entre les divers ministères mais au sein des ministères eux-mêmes; les témoignages des femmes à propos des meubles et ainsi de suite ne concordent pas. J'espère que le député apportera ce document chez lui et qu'il l'examinera; lorsqu'il reviendra ici, je compte que les règlements auront été modifiés.

Pour ce qui est de l'affaire du lac Garry, il ne s'agissait pas, strictement parlant, d'une cache officielle. Par suite d'une certaine opération commerciale de l'une des compagnies dans la région, cette compagnie disposait d'un excédent de vivres qu'elle ne voulait pas rapporter vers le sud et ces vivres ont été remis au ministère. Le ministère les a placés dans une cache au lac Garry sous la surveillance de la mission locale; ces vivres ont été gardés dans cette petite mission.

M. Hardie: Depuis quand cette cache existe-t-elle?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Je ne m'en souviens pas et personne au ministère ne le sait, je crois. Elle n'a pas été constituée officiellement et nous n'avons, à Ottawa, aucun renseignement quant à la quantité de vivres qui s'y trouvait. Il nous faudrait retourner là-bas et demander ce renseignement à la compagnie.

Comme le ministère n'a pas l'habitude de laisser ces caches sans surveillance, celle-là avait été confiée au missionnaire régional qui ne passe pas tout son temps dans cette mission. Des Esquimaux sont passés par là et, comme ils avaient faim à ce moment-là, ils ont pris ce qu'ils voulaient. Comme le savent les membres du comité, le renversement d'un poêle à essence a mis le feu et la mission et les magasins y ont passé.

Cela m'amène à la question des patrouilles. Nous n'avons qu'un seul préposé en service dans toute cette région; il a sa base au lac Baker. Lorsque le temps n'est pas trop mauvais, il parcourt comme il le peut la région à bord de son propre avion pour lequel nous lui fournissons l'essence et l'huile. Il s'efforce de visiter ces endroits mais, pendant une certaine période, il ne s'est pas rendu au lac Garry; à ce moment-là, le missionnaire n'était pas dans la région